

des révérendes sœurs de Ste-Anne à Lachine, étant à s'amuser ensemble dans une balançoire, l'appareil retenant cette balançoire en suspension vint à manquer soudainement et toutes les occupantes furent précipitées avec violence sur le sol durci. Presque toutes ces jeunes filles furent plus ou moins contusionnées. L'une d'elles surtout, nommée Anna Paquin, âgée de 16 ou 17 ans, reçut un coup violent sur la colonne vertébrale (portion lombaire supérieure) ; j'examinai alors les blessées et ne découvris rien de grave pour le moment : le temps ferait connaître ce qu'il y aurait à faire plus tard.

Je ne vis plus ces jeunes demoiselles que le 11 juin 1894. Cette fois, c'était pour Melle Anna Paquin qui était depuis huit jours sous le traitement du Dr A. T. Brosseau, de Montréal.

Je l'examinai attentivement ; elle était très souffrante ; la face animée, le pojls à 114, température 101 ou 102, je ne me rappelle pas lequel des deux degrés de chaleur. Elle ne pouvait se mouvoir la jambe droite ni le bras droit à cause des douleurs qu'elle éprouvait dans le dos. Elle était couchée sur le dos et ne pouvait se mouvoir sans éprouver des douleurs atroces qui faisaient couler des pleurs et lui arrachaient des cris. Je parvins cependant à l'asseoir sur son lit, la faisant suivre par la sœur infirmière. J'écarte ses vêtements et j'aperçois un abcès au côté droit et postérieur de la vertèbre lombaire supérieure. La fluctuation se faisait surtout sentir aux extrémités des épines postérieures, où il y avait deux légères élévations arrondies de la peau attestant la présence du pus.

Je dis alors aux religieuses qui m'accompagnaient ce qui en était du cas, leur disant en même temps que je ferai une issue à la suppuration le lendemain. En attendant, j'ordonnai un liniment d'opium composé avec indication d'appliquer chaud et recouvert de toile cirée. On fit l'application au liniment le soir, et le lendemain matin, étant jour de communion, on négligea de faire une autre application. La jeune Paquin communia aussi dans son lit, me dit-on, puis quelques minutes après la communion, elle s'écria tout-à-coup : « Je suis guérie... »

On me fit mander de suite au couvent, mais étant absent, je ne pus me rendre que vers deux heures de l'après-midi du 12 juin 1894 ; c'est à-dire 18 ou 20 heures après ma dernière visite. J'avais entendu parler de l'affaire et je ne me pressais pas à me rendre à l'appel réitéré des bonnes sœurs croyant avoir affaire à quelque mystification. A mon arrivée au couvent, je rencontrais le Rév. Messire Latulipe, le chapelain, qui me fit connaître ce dont il s'agissait. Je dois dire ici à la louange du Rév. M. Latulipe, qu'il ne m'a pas exagéré, ni dénaturé les faits pouvant me porter à quelque erreur de diagnostic. Je l'ai trouvé même très réservé. « Voyez cette jeune fille, me dit-il, examinez-la bien attentivement, et veuillez me dire ce que vous en pensez. »

On me conduisit à l'infirmierie, mais chemin faisant, j'aperçois